



Le 06 juillet 2023

Monsieur JEANNIOT JérémY
Secrétaire Interrégional FO Justice de Lille

A

Madame DECROIX Valérie
Directrice interrégionale de la DISP de Lille

Réf : 06072023

Lettre ouverte

Objet : Demande de création d'une procédure sur la mise en œuvre des trop-perçus

Madame la Directrice Interrégionale,

Je me permets de vous solliciter au nom de FO Justice afin d'obtenir la création d'une procédure spécifique concernant la gestion des trop-perçus au sein de la direction interrégionale des services pénitentiaires des Hauts de France.

Il est de notre profonde conviction que les agents doivent être pleinement informés préalablement à la mise en œuvre de toute procédure de récupération des trop-perçus, ainsi qu'à l'envoi des sommes correspondantes à la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP). Actuellement, il revient aux agents de se débrouiller individuellement avec la DGFIP lorsque la situation n'est pas encore irréversible.

Dans cette optique, nous souhaitons ardemment que la règle générale soit l'étalement des remboursements, tandis que le paiement intégral en une seule fois devrait constituer l'exception. Nous estimons qu'un montant dépassant 300 euros devrait automatiquement donner lieu à une demande systématique de mise en place d'un échéancier, permettant aux agents de s'acquitter de cette dette de manière raisonnable et équitable.

En adoptant cette approche, nous garantirons non seulement un traitement plus juste pour nos agents, mais nous faciliterons également la gestion administrative de ces trop-perçus. Les conséquences financières pour les agents seraient moins lourdes, évitant ainsi des situations de précarité inutiles.

Nous sollicitons donc votre bienveillance et votre soutien pour la mise en place d'une telle procédure. Nous sommes convaincus qu'en mettant en œuvre ces mesures, nous contribuerons à instaurer un climat de confiance et de transparence au sein de notre institution, tout en veillant au bien-être et à la sécurité financière des agents.

Nous vous remercions par avance de l'attention que vous porterez à cette demande et nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire que vous pourriez souhaiter.

Je vous prie d'agréer, Madame la Directrice Interrégionale, l'expression de nos salutations respectueuses.